

1er avril 2017 | mis à jour le 3 avril 2017 | par Robert Viennet

[Exclu] Présidentielle : les transports publics seront gratuits les 23 avril et 7 mai dans toute la France

Le ministère des Transports et Bercy étudient la possibilité de rendre gratuits les réseaux de transport public les dimanches d'élection présidentielle, les 23 avril et 7 mai prochains. L'objectif ? Lutter contre l'abstention, que certains prévoient à un niveau jamais atteint, en facilitant le déplacement des citoyens vers leurs bureaux de vote. [Il s'agit bien sûr d'un poisson d'avril, mais au vu de certaines réactions sur les réseaux sociaux l'idée n'est peut-être pas à jeter avec l'eau de l'aquarium]



© DR

Après les alertes à la pollution voici venu le temps des alertes à l'abstention. Et dans les deux cas la même mesure : la gratuité des transports publics. Selon nos informations, les services du ministère des Transports et de l'Économie travaillent très sérieusement à ce scénario. Pour inciter les collectivités locales (Régions, Départements et agglomérations) à instituer la gratuité de leur réseau les 23 avril et 7 mai prochain, Bercy "en compensera le coût à l'euro l'euro", a confié à MobiliCités un conseiller d'Alain Vidalies, ministre des Transports.

Le gouvernement craint en effet que l'abstention massive, qui se profile, ne fausse le résultat des élections. "Tout doit être mis en œuvre pour inciter les Français à se rendre dans leur bureau de vote", insiste le conseiller.

Alerte à l'abstention

Le gouvernement est même prêt à soutenir financièrement les petites agglomérations pour qu'elles renforcent leur réseau ces deux dimanches.

Les services de Bercy évaluent en ce moment le coût de cette mesure. Tout ce que l'on sait c'est que quand la gratuité est appliquée en Île-de-France pendant les alertes à la pollution cela coûte 4 millions d'euros par jour à la Région.

A priori cette mesure ne concernerait que les réseaux locaux, mais les services de Bercy étudient la possibilité de l'étendre à ceux qui prendraient le TGV pour aller voter loin de leur domicile. "Dans ce cas nous demanderons à ceux qui veulent en bénéficier de faire tamponner leur billet de train par leur bureau de vote d'un a voté pour prouver leur bonne foi", explique un conseiller de Bercy.

Problème. Les possesseurs d'un billet électronique sur smartphone devront-ils faire tamponner leur téléphone ?

Robert Viennet

bonne idée: si cela permet aux gens d'aller voter: excellente initiative. <https://t.co/dl1c3NghEh>

— pinsard (@pascal_pinsard) 1 avril 2017

Un poisson d'avril qui lance une bonne idée! <https://t.co/XvWxJ6qOmQ>

— Kat Vuylstekker (@katyhelene) 1 avril 2017

Interurbain | Régional | Urbain